



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2023**

**S2TMD**

**Culture et Sciences Chorégraphiques**

**ÉPREUVE DU LUNDI 20 MARS 2023**

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.  
Aucun document n'est autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

## **Première partie : analyse chorégraphique (10 points)**

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième 15 minutes après la première diffusion et la troisième 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux cinq questions suivantes (chaque question est notée sur 2 points) :

1. Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique : structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel.
2. Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore.
3. Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre.
4. Caractériser les matériaux dansés.
5. Rassembler les éléments d'identification mis à jour, permettant de situer l'œuvre dans le temps et de l'attribuer à un courant particulier voire à un auteur précis.

## **Deuxième partie : histoire de l'art chorégraphique (10 points)**

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

Le candidat traite l'un des deux sujets au choix.

### **Sujet 1**

« Face aux technologies nouvelles, le métier de costumier demeure très artisanal : de ce point de vue il peut paraître archaïque. Mais donner au vêtement sa fonction dramaturgique sur un plateau est un travail complexe où se mêlent simplicité et sophistication. Alors que les contraintes budgétaires semblent imposer des choix, la présence du costumier aux côtés des autres créateurs reste indispensable à l'élaboration de tout projet artistique de danse ou de théâtre. »

Colette Huchard (costumière) « *Le costume : évolution et transformation d'un langage* », Études théâtrales, 2010.

En vous appuyant sur différentes périodes de l'histoire de l'art chorégraphique, vous montrerez comment l'évolution de la danse est en partie liée à celle des costumes (habits, coiffures, chaussures, maquillages...).

## Sujet 2

### **Mary Wigman et l'expressionnisme allemand.**

1. Vous présenterez Mary Wigman et vous situerez son travail dans le contexte social et artistique de l'Allemagne au début du XXème siècle. (4 points)
2. Vous choisirez quelques créations et présenterez les aspects fondamentaux de son esthétique et ses thèmes de prédilection. (3 points)
3. Vous présenterez quelques prolongements du courant expressionniste dans l'art chorégraphique. (3 points)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.